



Retrouvez et feuilletez des
extraits de tous nos livres sur
www.infine-editions.fr

Diffusion France
PROLIVRE Tél. 01 44 39 22 26
Hachette LDS Tél. 01 30 66 20 66

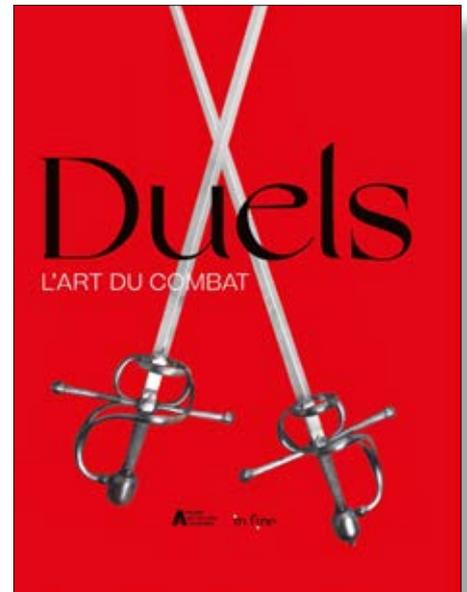
Diffusion Export
Hachette Livre International
Tél. 01 55 00 11 00

DUELS

L'ART DU COMBAT

SOUS LA DIRECTION
DE HÉLÈNE BOUDOU-REUZÉ,
JULIA BOVET, DOMINIQUE PRÉVÔT
ET VINCENT MOURARET

EXPOSITION PRÉSENTÉE AU MUSÉE DE
L'ARMÉE - HÔTEL DES INVALIDES DU 24
AVRIL AU 18 AOÛT 2024



Les auteurs :

Sous la direction de

Hélène Boudou-Reuzé, chargée de la collection d'estampes, département beaux-arts et patrimoine, **Julia Bovet**, cheffe de projets muséographiques, département des expositions et de la muséographie, **Dominique Prévôt**, chargé des collections classiques et des armes blanches, département Ancien Régime, **Vincent Mouraret**, assistant du commissariat et Mathilde Meisterlin, stagiaire.

Avec la collaboration de

Antoine de Baecque, Olivier Bara, Pierre-Henri Biger, Jean-Pierre Bois, Claude Boli, Maxime Chouinard, Laëtitia Desserrières, Bernard Gainot, Christophe Gauthier, Antoine Leduc, Jean-François Loudcher, Sabine Maffre, Annabelle Mathias, Delphine Pinasa, Dinah Ribard, Olivier Renaudeau, Diane Roussel, Catriona Seth, Gérard Six et Julien Wilmart.

Avec les illustrations de

Ivan Gil Fernandez, Florence Gendre, Marie Jésus, Christelle Téa et Arthur Sotto.



Qu'est-ce qu'un duel ?

La littérature et la culture populaire lui réservent une place de choix mais en donnent une image souvent simplificatrice.

Quasi universel, ce cérémonial, qui répond à des règles, explicites ou implicites, se rencontre dans des formes très diverses, selon les lieux et les époques.

À la lumière des textes des meilleurs spécialistes et illustré de près de deux cents objets, armes, manuscrits anciens, photographies contemporaines, costumes, documents d'archives, gravures et peintures, l'ouvrage *Duels, l'art du combat* propose d'expliquer ce qui différencie le duel d'un simple affrontement, d'en révéler la spécificité, mais aussi de montrer comment réalité et fiction se sont mutuellement influencées pour ancrer durablement ce phénomène dans l'imaginaire.

Cinq illustrateurs contemporains offrent à ce livre leur vision des grands duels de l'histoire à travers des œuvres inédites.

Mots-clés : Duel / Militaria / Armure / Archive / Peinture / Dessin / Gravure / Photographie / Histoire / Cinéma / Littérature / Sport / Jeux Olympiques / Compétition / Escrime / Pistolet / Art martial

Sommaire

16
Le Duel? Des duels!
DOMINIQUE PRÉVÔT

—
20
Œuvres exposées

Qui, où ?

26
Le duel, un phénomène
universel?
MAXIME CHOUINARD

33
Le duel pour tous
DINAH RIBARD

40
Femmes partout,
duellistes nulle part?
HÉLÈNE BOUDOU-REUZÉ

—
46
FOCUS Un duel peut
en cacher un autre...
CATRIONA SETH

—
48
DUEL La Maupin /
Luynes
HÉLÈNE BOUDOU-REUZÉ
ARTHUR SOTTO (Illustration)

52
DUEL Musashi /
Kojirō
VINCENT MOURARET
FLORENCE GENDRE (Illustration)

—
56
Œuvres exposées

Quand ?

94
Le combat singulier
dans l'Histoire
JULIEN WILMART

102
Le Duel et l'État,
ou la question
de l'Honneur
JEAN-PIERRE BOIS

110
La fin des duels
ANTOINE DE BAECQUE

—
118
FOCUS Vital d'Audiguier :
« Le Vray et ancien usage
des duels »
JEAN-PIERRE BOIS

—
120
DUEL Carrouges /
Le Gris
OLIVIER RENAUDEAU
MARIE JÉSUS (Illustration)

—
124
Œuvres exposées

Pourquoi ?

182
Usages du duel: un outil
d'affirmation sociale
JULIA BOVET

189
Le duelliste,
ou de l'art de tuer
considéré comme
l'un des beaux-arts
BERNARD GAINOT

196
De la pratique guerrière
à la pratique sportive
GÉRARD SIX

—
202
FOCUS Boxe et duels
pugilistiques
JEAN-FRANÇOIS LOUDCHER

—
204
DUEL Mérignac /
Pessina
DOMINIQUE PRÉVÔT
IVAN GIL FERNÁNDEZ (Illustration)

—
208
Œuvres exposées

Comment ? Conclusion

250
Le duel et les militaires.
De si singuliers combats
DOMINIQUE PRÉVÔT

258
Bruits d'épées à Paris:
l'engouement pour
le duel et ses limites
(xvi^e-début xvii^e siècle)
DIANE ROUSSEL

265
À armes égales
DOMINIQUE PRÉVÔT

—
272
FOCUS Le chant
des tribunes
CLAUDE BOLI

—
274
DUEL Jarnac /
La Châtaigneraie
JULIA BOVET
CHRISTELLE TÉA (Illustration)

—
278
Œuvres exposées

306
À la fin de l'envoi
OLIVIER BARA

—
312
FOCUS Requiem pour
un spectacle. La gloire
éphémère du cinéma
de cape et d'épée
CHRISTOPHE GAUTHIER

—
314
Œuvres exposées

Annexes

320 Bibliographie sélective
des sources anciennes

327 Bibliographie

329 Théâtre et cinéma

331 Index des noms
de personnes

335 Crédits
photographiques



LE DUEL ? Des duels!

DOMINIQUE PRÉVÔT

Gros plan. Des yeux étrécissent pour lutter contre un soleil aveuglant que ton imagine américain (1) ? Le cadre s'élargit, un homme se trouve face à un autre personnage à quelques pas de lui. Soudain, chacun tire un coup de son étui et fait feu, l'un des deux s'effondre. Nous avons là le déroulé idéal d'un duel de cinéma, dans le contexte d'un western. On aurait pu remplacer ce décor par les trumes d'un petit matin béni, les revolvers par des épées, les cache-poussière par des habits à la française et nous aurions le même tableau, celui d'une mort acceptée et héroïque. Vhiculé principalement par le spectacle, vulgarisé par Hollywood, ce type de représentations se concentre sur l'événement car il constitue souvent l'acte de l'intrigue. Ainsi magnifié, il devient dans la culture populaire le synonyme de l'antagonisme. Nombre de ces images, les médias nous offrent sous ce vocable la rivalité de personnalités politiques, artistiques ou sportives.

Mais ce schéma est très réducteur. La plupart des situations ont connu des formes de duel qui dépassent toutes le paradigme du simple affrontement d'homme à homme. Elles suivent des règles qui leur confèrent une dimension cérémonielle. Cette notion est fondamentale puisque c'est ce décorum qui permet d'éviter une brutalité arbitraire et de circonvenir l'intensité de la fureur déployée. Dans cette acception, le terme de duel peut alors s'appliquer à toute expression de violence ritualisée, destinée à réguler les tensions qui parcourent une société et à fournir un cadre à leur résolution. On le retrouve partout sur le globe ou presque, à tous



FIG. 1 Irish tenant farmers in the Duke of Devonshire's photographic studio, Lismore Castle, County Waterford, (Mintyère d'André dans le studio photographique du duc de Devonshire, château de Lismore, comté de Waterford, Irlande, Edward-Curry, 1853, collection Sean-Seanin)

LE DUEL, un phénomène universel ?

MAXIME CHOURNARD

Les écrans ont depuis longtemps popularisé l'image du duel en France, grâce aux nombreuses adaptations des œuvres d'Alexandre Dumas, ou bien au Japon, par le cinéma de Kurosawa, mais lorsqu'on ouvre quelque peu nos horizons, on pourrait croire la pratique du duel largement partagée.

En effet, rares sont les pays ou les cultures à ne l'avoir pas connu à un moment ou à un autre de leur histoire, et si le duel à l'arme blanche reste inconnu chez certains groupes, on le pratique simplement avec une autre arme. Mais le duel est-il vraiment un phénomène humain universel ? À travers cet article, nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse en examinant certaines formes de duels pratiqués de par le monde, et ce à divers moments de l'histoire. Nous soulèverons leurs particularités, ainsi que leurs différences.

LE DUEL AVANT L'IRRÉPARABLE

Faire la guerre du duel est pour ainsi dire impossible, car sa pratique remonte bien avant la trace des premiers écrits. Cependant, sa présence est attestée chez de nombreuses sociétés pré-étatiques, autrement dit des communautés non organisées autour d'un État ayant la charge de les gouverner.

Chez les Inuits du Canada et de l'Alaska, le duel se fait à coups de poing. Les deux adversaires, debout face à face, frappent à tour de rôle avec le tranchant du poing forelle de l'adversaire. Le combat continue jusqu'à ce qu'un des deux belligérants abandonne ou s'incline au sol.

LE DUEL pour tous

DINAH RIGARD

Commentant un article d'Hébert sur les événements ayant suivi le duel du 12 novembre 1790 entre Charles de Lameth et le duc de Castries (vol. 1), deux députés à l'Assemblée constituante, historien Pierre Berna écrit : «Avant 1790, chaque duel pouvait opposer deux nobles, dont finalement les réseaux, les systèmes de valeur, parfois même les carrières, étaient à ce point communs que, paradoxalement, la joute renforçait leur adhésion à une culture, à des habitats largement partagés. Signe de reconnaissance, le duel affirmait l'aristocratie dans la certitude de sa différence. Après 1790, chaque duel, et a fortiori ceux qui opposent des députés, met aux mains deux idéologies contraires, deux peuples antagonistes, deux France adverses et bientôt ennemies» (Briolat, *Dévoiler*, Seuil 2002, p. 432). Les pamphlets et les articles de journaux sont nombreux, après 1790, à évoquer une sorte de révolution des duels, devenus une pratique politique parmi d'autres et un spectacle excitant les foules; une conduite de crise, un symptôme et un mauvais exemple. «Quelle police mettra-t-elle dans les lieux publics, dans les spectacles, dans les corps de garde, dans les cafés, dans les cabarets? Voyez tous ces lieux où le peuple abonde, fêtés, où rassemble cette multitude, fournit mille occasions de disputes et de querelles; dans un moment surtout où la France partagée d'opinions semées se divise en plusieurs parts opposées, chacun porte avec soi ses opinions; elles se heurtent avec violence par la contradiction; et dans la chaleur des discussions qui s'élevaient partout, (car il n'est pas un seul endroit dans le Royaume où l'on ne dispute) croyez-vous que les hommes auront plus de ré-

32 | 33

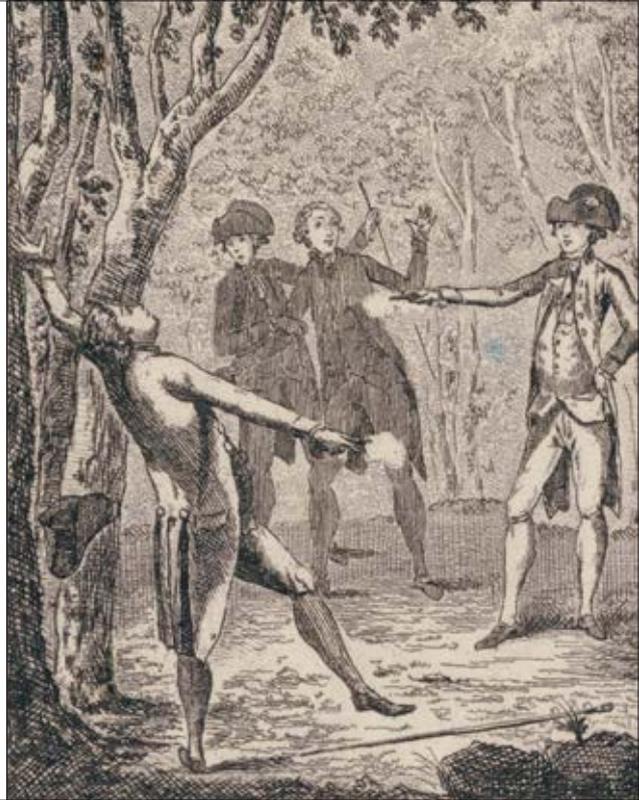


FIG. 1 «Carmen-Schachmattchen in Dettingen, Gemälde Alberto Durero, 1526, Musée de Madrid, Inv. 4001 95. Détail vol. 14.

Femmes partout DUELLISTES NULLE PART?

HÉLÈNE BOUQUÉ-REUZE

Le duel évoque chez chacun d'entre nous des souvenirs éminemment subjectifs. Escarmouches dans les romans de cape et d'épée ou combats au pistolet dans les westerns, ces réminiscences ont comme point commun de ne concerner que des affrontements masculins. Les duels féminins ne sont pas restés dans la mémoire collective. Ce phénomène peut s'expliquer si l'on considère le duel comme l'expression d'une domination sociale et genrée. En effet, si toutes les classes sociales et genres se battent, le duel d'honneur est principalement lapanage des élites aristocrates puis bourgeoises. De la même façon, ce sont essentiellement les hommes, en tant que genre dominant, qui s'affrontent. Le duel peut être ainsi perçu comme une expression de la masculinité associée. De fait, ce type de combat se déroule la plupart du temps en non-mixité. Cependant, l'affirmation du duel comme exclusivement masculin est à nuancer. L'analyse des principes régissant les combats singuliers montrant que les femmes y jouent presque toujours un rôle, qu'il soit passif, secondaire ou de premier plan.

LA FEMME, COMME RAISON INVOLUÉE DU DUEL

Lorsque l'on considère la question du duel et du genre, il est important de dissocier la femme sujet de la femme objet. En effet, si les affrontements féminins sont rares, la femme est néanmoins souvent considérée comme l'élément d'honneur des duels masculins car ces derniers sont régulièrement légitimés par «la défense de l'honneur féminin». Ainsi, dans sa thèse intitulée, *Le Duel dans*

40 | 41

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr



Un duel peut
en cacher un autre...

FIG. 1 « Le duel entre Valmont et Danceny, Georges Barbès dans Pierre Choderlos de Laclos, Les Liaisons dangereuses, 1782.

Un corps meurtri se vêt de son sang. Peut-être y a-t-il une couche de neige fraîche au sol comme l'ingénierent illustreurs et cinéastes (1). Nous sommes le matin du 7 décembre 17^o au village de Saint-Mandé, à la porte du bois de Vincennes. Mortellement blessé de deux coups d'épée, le dernier représentant mâle d'une illustre maison, le vicomte de Valmont, se meurt. Son agresseur, le chevalier Danceny, traqué en duel pour l'honneur d'une jeune fille, Cécile Volanges, sortit quelques mois plus tôt du couvent où elle était éduquée. Danceny, qui lui a enseigné la harpe, en est amoureux. Il a découvert la veille que le cynique Valmont avait abusé d'elle et a aussitôt envoyé un cartel le convoquant à un combat singulier. Il ignore que le librettin suivait les instructions de sa complice, la machiavélique marquise de Merteuil. La confrontation entre le chevalier et le vicomte mène qu'une facétie du dénouement des Liaisons dangereuses (1782), le célèbre roman de Choderlos de Laclos. Avant de mourir, mais sachant sa fin proche, Valmont, transporté dans son hôtel, a le temps de faire remettre à son adversaire un lot de documents. Ceux-ci dévoilent la sollicitation de la marquise dont le vertu apparente mène qu'une illusion. Le mal est fait. Le vicomte vend l'âme – pour être méme est-il allé au-devant de l'épée du chevalier. Des bruits incriminant Danceny d'assassinat se répandent dans Paris. La femme de Valmont, Mme de Rosembois, emboullée, entend que la sylvétie des fils cabote sur le meurtrier. Le duel, une ruse de barbaque qui infecte encore nos mœurs, comme elle florit, est interdit au royaume de France. Un billet anonyme avertit Danceny qu'il doit se cacher pour échapper aux poursuites. Alors que le jeune homme disparaît – il part à Malte –, deux lettres qu'il rend publiques, extraites de la laisse remise par Valmont, révèlent au grand monde le vrai visage de Mme de Merteuil. Il y a, au sein du célèbre roman épistolaire, un seul duel dans les règles, à l'arme blanche, celui qui voit le vicomte succomber, cet affrontement permet de relire d'autres épisodes antérieurs de l'intrigue, en particulier ceux qui résultent des activités de la marquise. Trop tard, Valmont n'a pas compris qu'il a été la dupe. Jalouse de l'amour qu'il revivait malgré lui pour la présidente de Tourvel, dont il a entrepris la séduction par défi, Mme de Merteuil a combu l'orgueilleux librettin à briser ses liens, elle lui a consciencieusement fourni un exemplaire de lettre de capture. Naïf, le vicomte a récupéré le modèle

épistolaire sans en comprendre la portée et l'a adressé à Mme de Tourvel. Se réjouissant de son triomphe sur le vicomte comme sur celle dont il est épris, Mme de Merteuil est catégorique. Elle utilise métaphoriquement le vocabulaire de combats à l'épée comme celui dans lequel mourra Valmont : « Ah ! croyez-moi, vicomte, quand une femme frappe dans le cœur d'un autre, elle manque rarement de trouver l'endroit sensible, et la blessure est incurable ». La présidente succombera, le cœur meurtri, peu de jours après celui auquel elle s'était donnée. Ancienne amante du vicomte, la marquise dirigeait les coups destinés à sa rivale. À l'ouverture, les deux rivaux n'ont aucun secret l'un pour l'autre. Lorsque leur relation se désagrège, ce n'est pas un cartel qu'envoie Valmont, mais une lettre en guise de miss en demeure. Au bas de celle-ci, Mme de Merteuil, sommée de choisir entre la défiance ou l'acceptation de termes qui tendent à déshonorer son ami, se contente de répondre, laconique : « Hé bien ! la guerre » (CLII). La marquise n'est pas à son coup d'essai. Elle se targue d'être sa propre créature et veut sa supériorité sur le sexe fort. Elle avait réussi, quelques mois plus tôt, pour son plaisir à déshonorer un officier qui la courbaillait dévouement. Comme en réponse à une culture dans laquelle les hommes abusent le plus souvent des femmes, elle avait secrètement invité son soupirant, Privien, à le rejoindre dans ses appartements. Dès qu'il se trouve en position compromettante, elle orle au bouc. Il est appréhendé par ses domestiques l'épée à la main, comme un simulateur de vérité, et mis aux arrêts. La chute de la marquise lui rendra l'honneur. Mme de Merteuil a dévié à Danceny la conduite de Valmont, l'obligeant pour l'honneur, selon un code en vigueur dans la noblesse, à le provoquer en duel, grâce aux lettres, le vicomte mort le pâtre en pâture à la société, le forçant à fuir après avoir été huilé à l'épée, blessée symboliquement et réglée par le monde dont elle est issue. Le duel de Valmont et Danceny est ainsi la version codifiée de conduites moralement aberrantes. Régales, mais tolérées dans certains milieux aristocratiques. Relativant la mort de Valmont et l'œil et la maladie de la marquise, Mme de Volanges remarque : « Je vois bien dans tout cela les méchants jurés, mais j'en trouve nulle consolation pour leurs malheureux victimes ». C'est que promesse ne sort jamais indemne d'un duel. GATRIANA SETH

LE DUEL La Maupin / Luynes

Née en 1673, Julie d'Aubigny est la fille de Gaston d'Aubigny. Ce dernier est le secrétaire du comte d'Armagac en charge de l'éducation des pages de Louis XIV. Julie d'Aubigny est élevée parmi ces jeunes garçons et apprend ainsi les lettres, les mathématiques ainsi que l'escrime. Elle se marie à l'adolescence avec le sieur de Maupin qui réside à Saint-Germain. Après cette union de convenance, elle continue de fréquenter les salles d'escrime parisiennes où elle tombe amoureuse d'un prévôt d'armes nommé Séranne. Ce dernier doit rapidement fuir Paris à cause de poursuites judiciaires liées à un duel. Il se rend à Montpellier accompagné de Julie de Maupin. Afin de subsister durant leur voyage, Séranne et elle montent des spectacles d'escrime dans les auberges durant lesquels la jeune femme se travestit en homme. Le couple finit par se séparer et Maupin se rend seule à Marseille où elle se forme au chant et au spectacle à l'Académie de musique. À cette occasion, elle tombe amoureuse d'une jeune choriste qui, à la suite de cette liaison, est placée dans un couvent par ses parents. Julie de Maupin s'introduit à l'intérieur de celui-ci pour la rejoindre. Elles s'évadent toutes deux de l'endroit de manière rocambolesque mais Maupin quitte sa partenaire quelques mois plus tard pour revenir à Paris.

DOUBLE PAGE SUPPLÉMENTAIRE ILLUSTRATION ARTHUR BERTIN

En chemin, alors qu'elle est habillée en homme, elle se dispute avec Joseph d'Albert de Luynes. Né en 1672, ce dernier est alors capitaine du régiment Royal-Étranger cavalerie. Selon Gabriel Letainturier-Fradin, auteur de l'ouvrage La Maupin (1670-1707) : sa vie, ses duels, ses aventures, paru en 1904, la querelle entre Luynes et Maupin commence dans une auberge où, pour un prétexte futile, la jeune femme gifle l'homme. Ce dernier la provoque immédiatement en duel. L'affrontement se déroule dans un champ à proximité de l'établissement. Habile escrimeur, Luynes est surpris par le talent à l'épée de son adversaire qui le blesse grièvement. Contraint d'être allié plusieurs jours, il s'étonne d'apprendre qu'il a été battu par une femme. Touchée par la déresse de Luynes, Maupin le soigne et s'assure de son rétablissement. Les deux duellistes entament ensuite une liaison qui perdure épisodiquement durant plusieurs années. Cependant, chacun poursuit sa vie de son côté. Julie de Maupin reprend son existence itinérante. Lors d'une de ses parotomies dans une taverne, elle est remarquée par un ancien comédien qui perfectionne sa formation au chant et à la comédie. De retour à Paris, elle exploite ses nouveaux talents scéniques en intégrant l'Académie royale de musique, le futur Opéra de Paris. Elle devient alors proche des sopranos Marie Le Rochois et Fanchon Moreau. Maupin exerce comme chanteuse jusqu'en 1705. Elle décide deux ans après avoir quitté la scène, à l'âge de trente-quatre ans. Outre son affrontement avec Luynes, elle est célèbre pour son duel avec Louis Dumesnil qui est ténor à l'Opéra. Ce dernier ayant pour habitude d'importuner les chanteuses, Maupin décide de lui donner une leçon en le corripant un soir à l'épée de façon anonyme. Dumesnil racontant qu'il a été agressé par plusieurs adversaires, Maupin dévoile son imposture devant plusieurs membres de la troupe. Elle tue également trois jeunes nobles rue Saint-Thomas-du-Louvre lors d'un bal donné par le frère du roi. Ses adversaires l'avaient provoqué en duel pour avoir courtisé une jeune femme. HELENE BOUDOU-REUZE

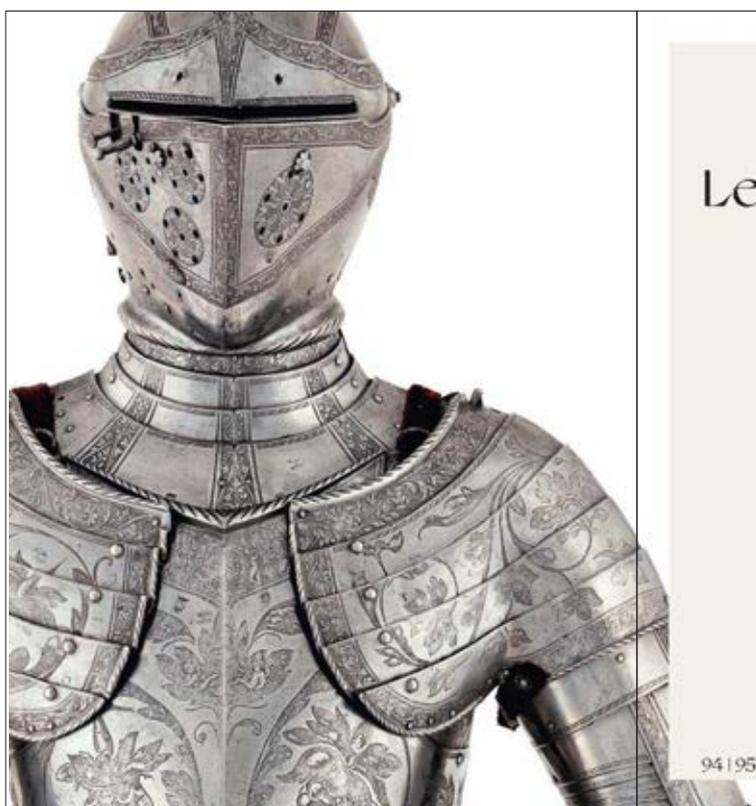


FIG. 1 Armure à torse pour le combat à pied en champ clos. Paris, musée de Brno, n° 2050-422. Détail n° 72.

Le combat singulier DANS L'HISTOIRE

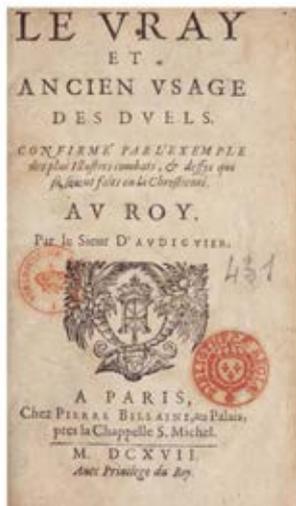
JULIEN WILMART

Dans l'imaginaire collectif, alimenté par les aventures des Trois Mousquetaires d'Alexandre Dumas, le duel apparaît comme un moyen de régler un différend survenu entre deux personnes d'honneur, sous-entendu deux gentilshommes d'ascendance noble. En s'opposant officiellement, les deux hommes s'en remettent au Jugement de Dieu, qui, nécessairement, faisait triompher la Justice: tout qu'il en soit, vainqueur ou vaincu, l'honneur des deux combattants était lavé, imprégnés d'idéal chevaleresque et soucieux sur la question de l'honneur, empli de rêves de gloire et de panache, ces gentilshommes firent du duel le moyen de régler leurs comptes, entre gens d'honneur. Pourtant, les origines du combat singulier remontaient à près d'un millénaire plus tôt.

**DE L'HOPLOMACHIE DES GRECS
AUX COMBATS DE GLADIATEURS**

Les premiers combats singuliers recensés dans l'histoire de l'humanité remontent à l'antiquité grecque, plus précisément sous la plume d'Homère, qui parle alors d'hoplomachie pour les désigner. Dans l'Iliade, le poète narre un combat entre Diomède, roi d'Argos, et Ajax le Grand, souverain mythologique de Salamine, au cours des jeux funéraires donnés en l'honneur de Patrocle. L'hoplomachie, ou combat singulier en armes, faisait ainsi déjà partie des sports pratiqués par les Grecs au VII^e siècle avant J.-C. L'hoplite fit alors les premiers Jeux olympiques antiques et gagna progressivement tout le monde grec. Elle consistait en un affrontement entre deux adversaires lourdement armés et cuirassés, offrant un nouveau type d'épreuve à côté des combats à mains nues, l'hoplomachie

94 | 95



VITAL D'AUDIGUIER
Le Vray et ancien
usage des duels

FIG. 1 Le Vray et ancien usage des duels, confirmé par exemple des plus fameux combats et défis qui existent tels en la chrétienté... par le sieur d'Audiguier, Vite d'Audiguier, 1617, Paris, BNF, cote D101, 400 pages, portique, 17°-20cm.

UN OUVRAGE DE CIRCONSTANCE

Auteur de poésies et nouvelles assez légères, mais cité par le Dictionnaire de Trévoux, pour son traité Le Vray et ancien usage des duels, publié en 1617 (1). Vital d'Audiguier est l'un de ceux qui, dans les années 1600-1620, entrèrent dans le débat public provoqué par la reconnaissance des duels. Contrairement aux autres, il ne demande pas l'interdiction des duels: des séides de législation aussi inutile qu'innaplicable font connaître de la nécessité d'une autre voie. Il propose dans cet ouvrage, énorme compilation d'exemples, précédés d'une adresse Au Roy, et achevés par une véritable supplique qui en sont le ressort.

«IL FAUT SOUMETTRE LES DUELS À LA PERMISSION ROYALE»

Audiguier ne peut empêcher les duels, [...] il faut les soumettre à la permission royale. Ce n'est pas la répétition des textes accumulés depuis le temps de Philippe II. D'Audiguier s'inscrit dans une pensée plus haute – peut-être une lecture de Richelieu – que l'on trouve dans la distinction, familière aux juristes, entre potestas et auctoritas, et qui peut répondre aussi à la pensée de Richelieu telle qu'elle apparaît dans l'ordonnance de 1625. Il faut que la potestas, toute puissance politique qui s'applique par la force, il faut mettre au premier rang l'auctoritas, autorité presque religieuse, chargée d'une sanction affective. L'une et l'autre sont les clefs de la majesté du roi. Sous réserve d'être très ferme sur la cause des duels permis, l'autorité royale doit prendre le contrôle de l'honneur, car la justice appartient au roi seul. Le noble qui, au nom de son honneur personnel, risque sa vie dans un duel sans permission, forme de justice privée, au lieu de la risquer uniquement au service du roi auquel elle est due, perd en réalité son honneur en même temps qu'elle.

AU SERVICE DE DIEU ET AU SERVICE DU ROY

Celle-ci ne peut être mise qu'au service de Dieu et du roi. Louis XI, Très Chrétien en France, Très Fidèle en Navarre, sacré par l'Église à Reims,

doit, de son côté, recevoir un objet de guerre: les ennemis des chrétiens. Ce qui veut dire depuis le milieu du 15^e siècle, tourner contre le Turc farouche guerrier de sa noblesse.

Est-ce le mythe de la croisade, encore vivace au début du 16^e siècle? La peur de la conquête ottomane est revenue dans tout l'Occident, depuis que la victoire de Lépante en 1571 a bloqué son expansion en Méditerranée. S'il n'y a plus de Don Juan d'Autrèche au début du 16^e siècle, on sait que, depuis la paix de Zsitvatorok signée en 1606, le sultan Ahmet I^{er} est très affaibli par les luttes de palais. Revenant aux duels, d'Audiguier demande s'il ne faudrait pas opposer à la noblesse du 16^e siècle l'antique vertu de ses pères, qui n'avaient été acquies par ses combats «horribles», mais «par le courage qu'ils ont témoigné pour la gloire de Dieu, le zèle de la religion, et le service du Roy».

MÉPRISER LE DUEL: «ALEXANDRE NE VOULOIT POINT OUFIRI AUX JEUX OLYMPIQUES.»

Mais la pensée d'Audiguier est plus audacieuse, quand il s'adresse directement au roi Juris: il lui donne comme modèles «les héros grecs athlètes par lesquels on Louis, qu'il veut porter et le sceptre et le nom, a mérité le glorieux nom de Saint, et Philippe ceul d'Auguste, un Charles et notre dernier Henri ceul de Girard, et tous ensemble ceul de Très Chrétien». Des rois sont grands parce qu'ils ont, par exemple, leurs sermons se battant pour lui, et non entre eux. Des plus hauts nobles aux simples gentilshommes, ils partageront le mépris des «choies communes», ce qu'est devenu le duel si fréquent qu'il est banal. «Alexandre ne voulut point courir aux Jeux olympiques, parce que chacun y était reçu, écrit d'Audiguier. Sans faire du conquérant grec l'icône de la lignée des rois de France, il donne en ce début, un grand mépris devant de Saint-Michel, jadis si vénérable, parce qu'il a été communiqué à de simples gentilshommes. Suit la vraie question: «Pourquoi ne refusent-ils donc les duels, puisqu'ils leur sont communs avec les valets?»

JEAN-PIERRE BOIS

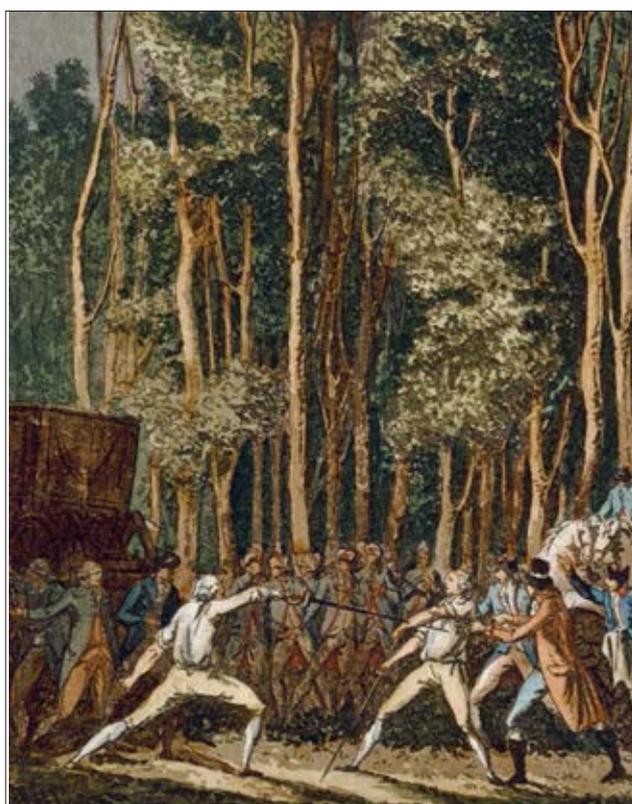
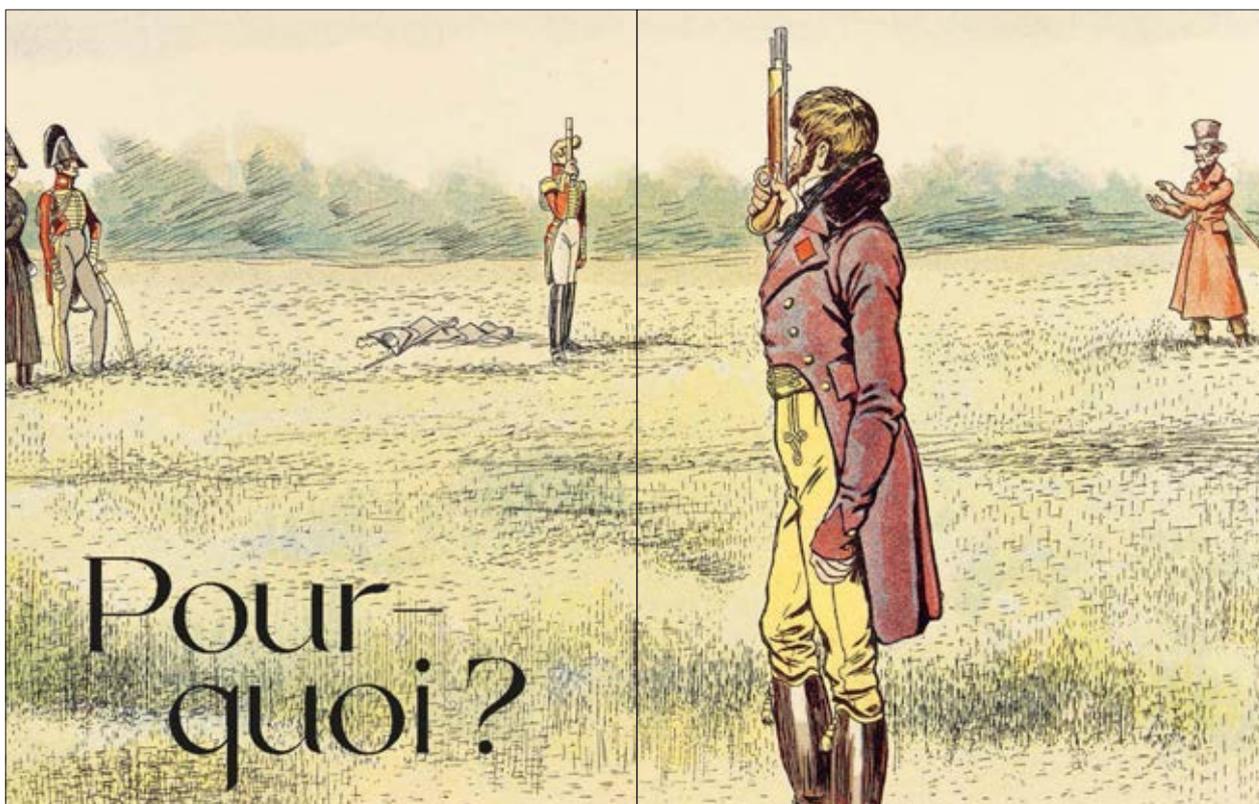


FIG. 1. Extrait du *Siècle 19e*, Outil de MMA, Charles de la Motte et Damien, Jean-François Jumeau, vers 1990, Paris, Musée Carnavalet - Histoire de Paris, G 1308.

Usages du duel UN OUTIL D’AFFIRMATION SOCIALE

JULIA BOVET

Le duel, «phénomène social total» (Billaud 1966), est un mode de résolution des conflits extrêmement riche dans ses significations comme dans ses implications puisqu’il touche au judiciaire, au politique, au social, à l’art, au religieux. Les raisons qui poussent les duellistes à y avoir préférentiellement recours sont nombreuses mais sont toujours motivées, en dehors du contexte ordalique ou judiciaire, par le sentiment de l’honneur. Le recours aux armes, notamment parce qu’il est dangereux, est le moyen de rétablir une réputation écornée qui, si elle n’est pas redressée, équivaut à une mort sociale : en contrepoint, le refus du duel est impossible à exprimer puisqu’il trahit précisément un défaut d’honneur. La défense de l’honneur du duelliste trouve en outre son expression dans le pariâtre : la mise en scène de la rencontre est ainsi tournée vers la reconnaissance publique et crée un substrat de justice qui concentre tous les protagonistes et toutes les actions d’un procès dans deux individus et un seul corps-à-corps.

Ces deux éléments saillants et caractéristiques du recours au duel témoignent de la dimension affirmative qu’il revêt pour les bretteurs. Le motif déclencheur de la rencontre importe finalement peu : les duellistes cherchent essentiellement à manifester aux yeux de tous, par le recours aux armes, leur adhésion à une éthique de conduite, la défense de leur honneur individuel et leur appartenance à un groupe social. Au fil des époques, sans totalement changer de nature profonde, l’affirmation en duel se fixe ainsi sur différents motifs. Cet essai propose

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr

Le duelliste, ou de l'art de tuer CONSIDÉRÉ COMME L'UN DES BEAUX-ARTS

BERNARD GARNOT

La port de l'épée fait partie de la culture des apparences. Tout à la fois moyen de distinction sociale le jour, et moyen de discussion contre les dangers de la nuit, il est une marque de prestige qui, théoriquement, signale le gentilhomme dans l'espace public. C'est aussi une machine à tuer, portative, plus redoutable que la dague, plus légère et maniable que son aînée, l'espadaon. Le modèle de la rapéne va se standardiser au début du xvi^e siècle : une lame assez longue qui sert à trancher, et une garde arbelétriquement travaillée, qui protège la main contre les coups de pointe de l'adversaire. Cet instrument métallique, progressivement passé du champ de bataille au spectacle mondain dans l'Italie du xvi^e siècle, demande un apprentissage. Le maniement de l'épée se codifie et évolue au sein des académies (1), qui se généralisent également à partir du foyer italien. En France, la première académie est fondée à Paris par Antoine de Pluvinet, écuyer du roi, en 1584. Un siècle plus tard, il y a huit académies à Paris, et une quinzaine en province.

L'affrontement frontal, par couples, que l'on rencontrait dans toutes les strates sociales, au balon, au couteau, mais aussi sur le champ de bataille où il servait parfois à exprimer le déchaînement de la violence collective, devient un art, celui de l'escrime. C'est sous condition de cette réduction en art que la confronta-

188 | 189



Fig. 4 Boxeur, Théodore Géricault, 1819, huile sur toile, musée Condé, vers 2004, détail.



Boxe et duels pugilistiques

Le 20 octobre 1940, l'arçon qui emmenait Marcel Cerdan sur l'île d'Orléans afin de reconquérir son titre perdu contre Jake LaMotta s'éroua sur Ajaccio. Rembrunées sont les célébrations à travers le monde. Les funérailles, signes de celles organisées en l'honneur de la mort de Fabrice (Rédax, voir ailleurs J.-C.), n'engendrent cependant ni sacrifices humains, ni épreuves olympiques pour restaurer les dieux : est-ce que ce sont les hommes qui, désormais, les fabriquent. Pour tant, les héros modernes du ring incarnent l'époque de grandes fascinations. S'engager dans un duel pugilistique, c'est accepter un risque durable contrairement à une mise, et cette épreuve force un respect mêlé de drames à l'égard d'une activité qui n'est pas naturelle.

En effet, les duels pugilistiques n'ont pas toujours eu une audience continue. Dans notre civilisation méditerranéenne, on en rencontre en Mésopotamie et en Égypte, de 2000 à 1800 avant J.-C., puis, dans le monde romain dont témoigne la fameuse fresque des boxeurs de la villa de Trés en -600 avant J.-C. S'y ajoutent plutôt d'abord les deux, dans la Grèce antique les combattants cherchent surtout à s'y identifier par la force en pratiquant le pankration (voir le MMA) ou le pugilat (Verny, 1987). Cette « boxe douveuse » vint se mêler alors aux poings entourés de lanières de cuir plus ou moins dures appelées brasses (Poullé, 2002, p. 47). Très vite, la civilisation romaine les remplace par les combats de cuir recouvrant les poings vides

(de métal) qui modifient le sens sacré de l'épreuve. Transformé en spectacle de cirque ou de pari public démocratique et ethnique hellène, le pugilat s'éteint au vi^e siècle de notre ère avec la chute de l'Empire romain d'Occident et l'expansion de la christianité. Mais d'autres civilisations attendent de l'histoire de tels duels. En 1770, à Havel, le capitaine James Cook découvre de véritables pratiques où il convient de montrer son courage, comme en Angleterre, avant d'ailleurs chez les hommes que chez les femmes. Cependant, il n'y a pas de vainqueur à proprement parler puisque chaque combattant victorieux affronte un nouvel opposant jusqu'à sa défaite (Gréger, 1966, p. 12-132). Plus encore, un seul poing recouvert d'une protection est utilisé, comme dans le katewa du Niger. De telles contraintes techniques ayant pour cadre cérémoniel le Makahiki, festival hawaïen où se déroulent ces épreuves, se rencontrent avec des variantes dans d'autres régions du monde, au gré des rites adoptés : coups de coude et de poing au filon et au Laos (Louchet, 1984) vers du faïon, ou coups de poing seuls dans le mibouou malgache (Pascourt, 1995) sans aucun doute, ces pratiques contribuent à la pacification des relations communautaires, mais une organisation sociale spécifique explique aussi leur existence. Ainsi, l'apparition des combats à poings nus dès la fin du xiv^e siècle en Angleterre plonge pour une évolution sociopolitique (1). C'est, on assiste à une véritable rupture avec la sécularisation des rites (Guttmann, 1975). Mais, de plus, les passe-temps sportifs, s'élevant dans la monarchie constitutionnelle (1689), génèrent une autre destinée des coups (Louchet, 2000). Ainsi, le premier règlement de boxe édité en 1743 est autant un moyen de contrôle de la « violence » des combats qu'une forme de régulation sociale, notamment des paris. Bienôt organisés par quelques gentlemen issus du Pugilist Club (1814) ou par d'autres boxeurs ouvrant au sein du Daffy Club (1814), ces duels à poings nus sont aussi un objet d'émancipation pour les mineurs ainsi que l'évoque un tableau de John Collet en 1788, The Female Boxers, ou la lithographie de Théodore Géricault, Boxeur (19) (2), représentant le fameux affrontement entre l'anglais Tom Cribb et l'écossais Jake Tom M'Neil en 1810 (Louchet, 2002). Sur le continent, le savate ou chausson apparaît

autour des années 1820-1830 dans les faubourgs parisiens (Louchet, 2000), sous la forme d'affrontements à coups de pied et de poing réglés par un tiers, ce qui témoigne, là aussi, d'une certaine démocratisation, en particulier du code de Thoinot. Puis, le savate se transforme en « boxe française » au cours du xix^e siècle en devenant une gymnastique hygiénique ainsi qu'une discipline militaire et scolaire dont les protagonistes mènent sur quatre faces des mouvements d'attaque et de défense dans le vide, exercice dont le principe sera utilisé plus tard dans les katas du karaté moderne (Louchet, 2002). Signe d'une évolution sociale profonde, cette euphémisation de la violence pugilistique intervient alors que s'échangent révolutions et révoltes campagnardes, et que se manifestent les duels collectifs du jeu de choute (Louchet, 2004). Une nouvelle forme académique de la boxe française portée par la famille Charpentier tente de la sportifier au début du xx^e siècle. Mais la codification de l'affrontement sur la base de l'assaut à la touche empruntée à l'escrime est loin de pousser consommer la boxe sportive de compétition qui se développe alors coup-à-coup. Régie par les logiques du record et du dépassement, celle-ci se répand sur la base des règles dites du marquis de Queensberry (1867) qui imposent, entre autres, le port des gants et la structuration de matchs en rounds réguliers de trois minutes espacés d'une minute de repos. Cette confrontation sportive satisfait alors autant l'élite sociale qui voit dans cette pratique une formation virile pour les jeunes hommes, que les personnes avides de spectacles karatifs aux effets exultatoires. La boxe professionnelle avec cette attitude envers une glorieuse éphémère. Mais pour un Georges Desperion devenu milliardaire, l'inventeur des sorts les soutiens du ring marqués par le boxing business, machine pourvue de punch drunk aux effets parfois redoutables (Anderson, 2007). Pourtant, ces figures, les champions du ring modernes sont prêts à les ouvrir pour être gratifiés grâce, notamment, aux réseaux médiatiques. En l'absence des dieux et d'individus mythiques, le rôle d'une société civile n'est-il pas alors de promouvoir des enjeux moins présents dans ce spectacle d'une violence maîtrisée de manière optimale?

JEAN-FRANÇOIS LOUCHET

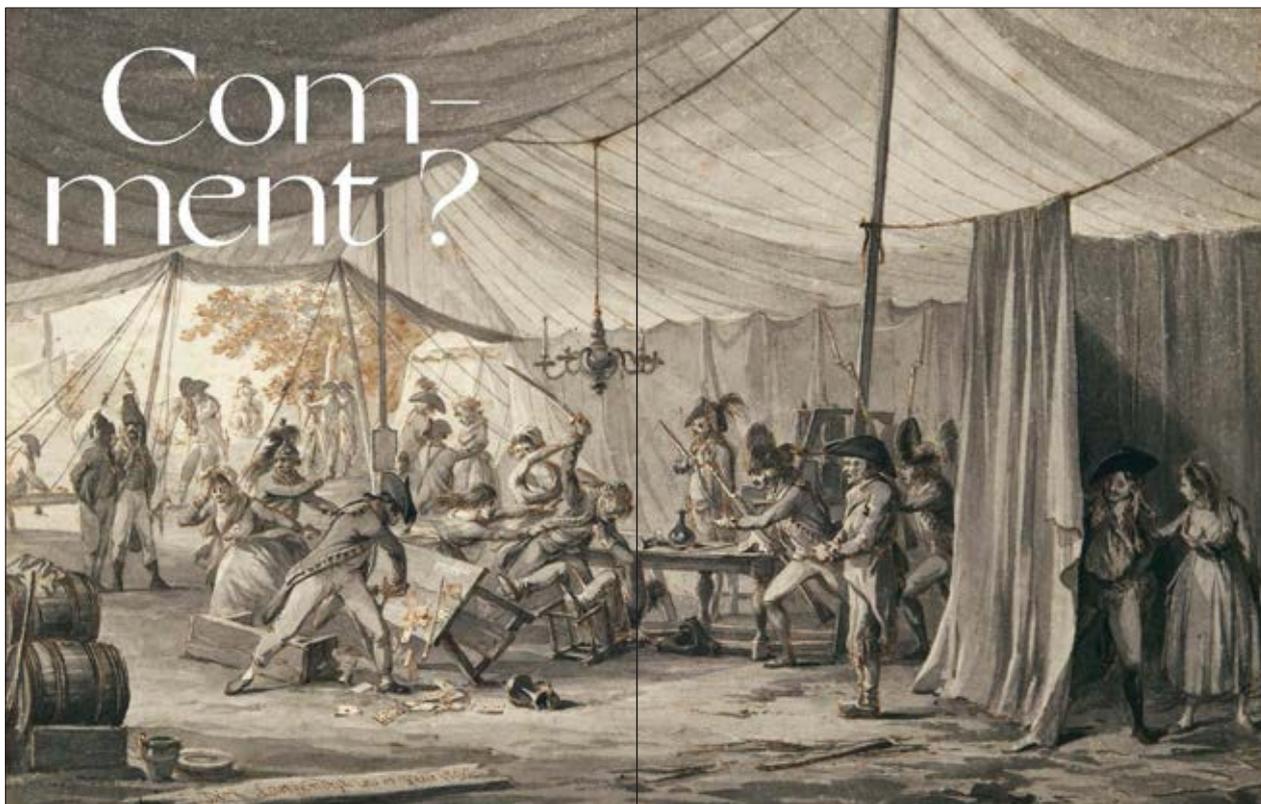
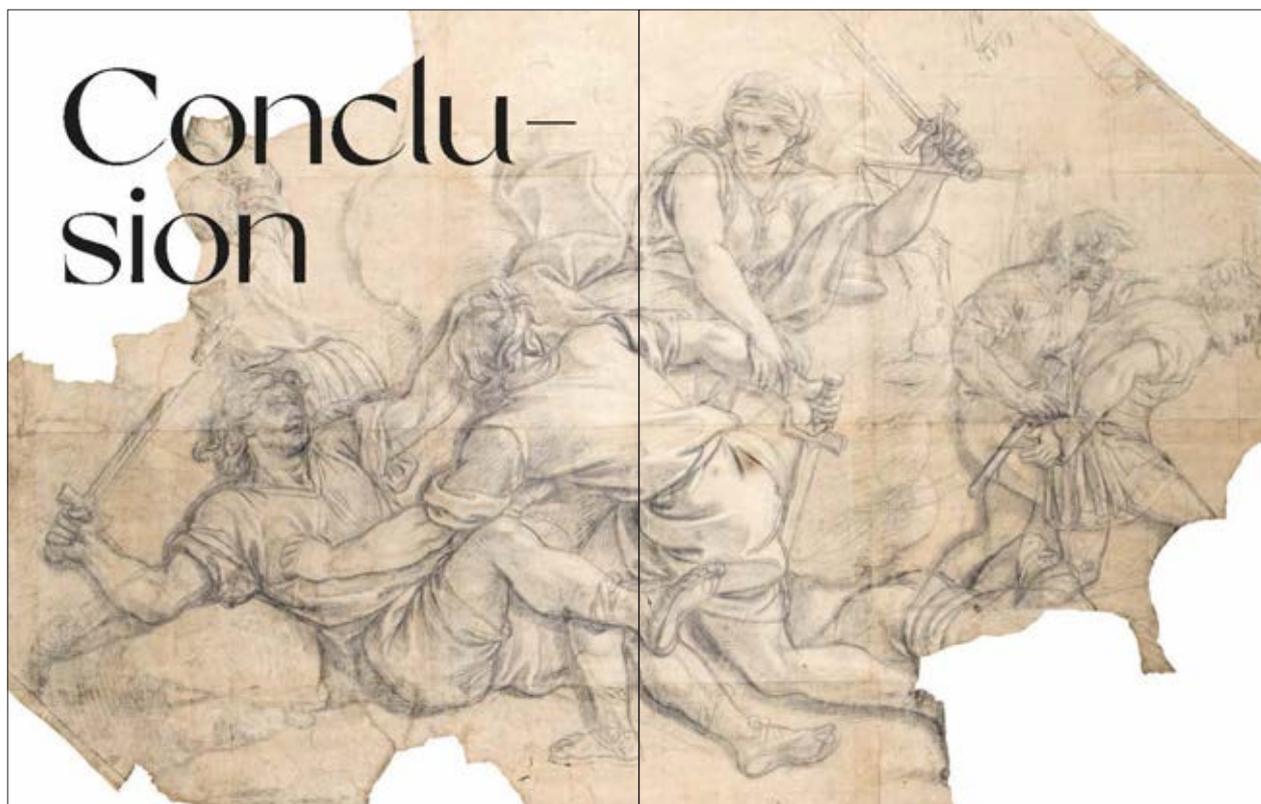


FIG. 1 Un hôpital, Georges Barthe Scott, vers 1850-1852, Paris, musée de l'Armée, inv. 00300 G. D'Nal cat. n°.

Le duel et les militaires DE SI SINGULIERS COMBATS

DOMINIQUE PRÉVÔT

Les guerres d'Italie et de Religion avaient vu la multiplication des duels dans les armées françaises. Avec les changements qu'éprouvent dans cette institution au siècle suivant, ces rencontres prennent une dimension particulière. Elles la conserveront jusqu'au premier conflit mondial. L'honneur, enjeu de tous ces affrontements, y revêt un statut particulier. Il est le sentiment à même de stimuler le courage et la vertu, il est également la source de confrontations dans les troupes lorsqu'il touche plus à la vérité qu'à la dignité. Les combats singuliers désignent l'univers moral des soldats et surtout des officiers jusqu'à la Grande Guerre. Lorsqu'ils sont interdits dans le reste du pays, le monde militaire les tolère et les encourage. Ils y sont tour à tour considérés comme un mal nécessaire ou la pierre de touche à laquelle on évalue la stature des hommes. Ils constituent aussi un rite initiatique ou une manière d'assurer l'ordre, une forme de discipline du fer. Ces rencontres contribuent à alimenter la mode du duel chez les civils durant un large pan du 19^e siècle avant de disparaître au moment où la férocité de la guerre industrielle modifie radicalement la face du combat.



Conclu- sion



FIG. 1 «Ouvrier ahi dans la fièvre d'Orléans de Bergence, Paul Factor (détail 19), 1882, Paris, Inv. Mus. Arts du spectacle, Ph. © CC BY-ND 3.0

À la fin de l'envoi

OLIVIER BARA

C'est un paysage d'hiver, à l'aube. On distingue la silhouette d'un moulin. Lerski, accompagné de son témoin, fait les cent pas. Il attend son adversaire, son ami Onéguine (arrivé, le héros est encore la veille au soir, après cette dispute, lorsque Onéguine dînait avec Olga). De l'orchestre s'élève un solo de clarinette, regret et résignation mêlés. L'instrument est bientôt relayé par la voix de Lerski : «*Куда, куда, куда вы уходите...*», «*Où, où, où avez-vous fui, / Jours dorés de ma jeunesse ?*». Les paroles du chant confirment le ton mélancolique et résigné de la clarinette : «*le destin est juste / Que sa flèche me blesse ou me tue, / Ou qu'elle m'évite, / Tout sera bien, dormir ou veiller, / Toute chose à son heure*». Puis, tout ira très vite. Onéguine arrivera. Le témoin Zaretki, obéissant par les «*étranges règles de l'art du duel*», fera entendre un pontopoint assez grotesque. D'une façon ironique tragique sera le bref duo chanté, dès à dos, par les duellistes : «*Ennemis depuis quand / La soif de sang nous sépare-t-elle ?*» Une balle en décidera (Fig. 2). Elle fauchera Lerski et laissera Onéguine effondré, la tête dans les mains. La célèbre scène du duel dans l'hypèra de Tchikolovski (1879) introduit dans l'œuvre la puissance du fatum dont les lois transcendantes ont pris la forme du code de l'honneur et du protocole de la réparation. Aucun héroïsme ici, aucune bravade, aucun panache : la mécanique d'un rituel absurde broie la jeunesse et l'amitié. Le duel est ce jeu juvénile qui consiste à convoquer la mort en la provoquant, par insolence, fanfaronnade et conformisme mêlés. Dans le poème de Pouchkine, source de l'opéra, l'instrument de mort est décrit avec une minutie qui fait de

306 | 307

Musée de l'Armée Invalides

EXPOSITION
24 AVRIL-18 AOÛT 2024

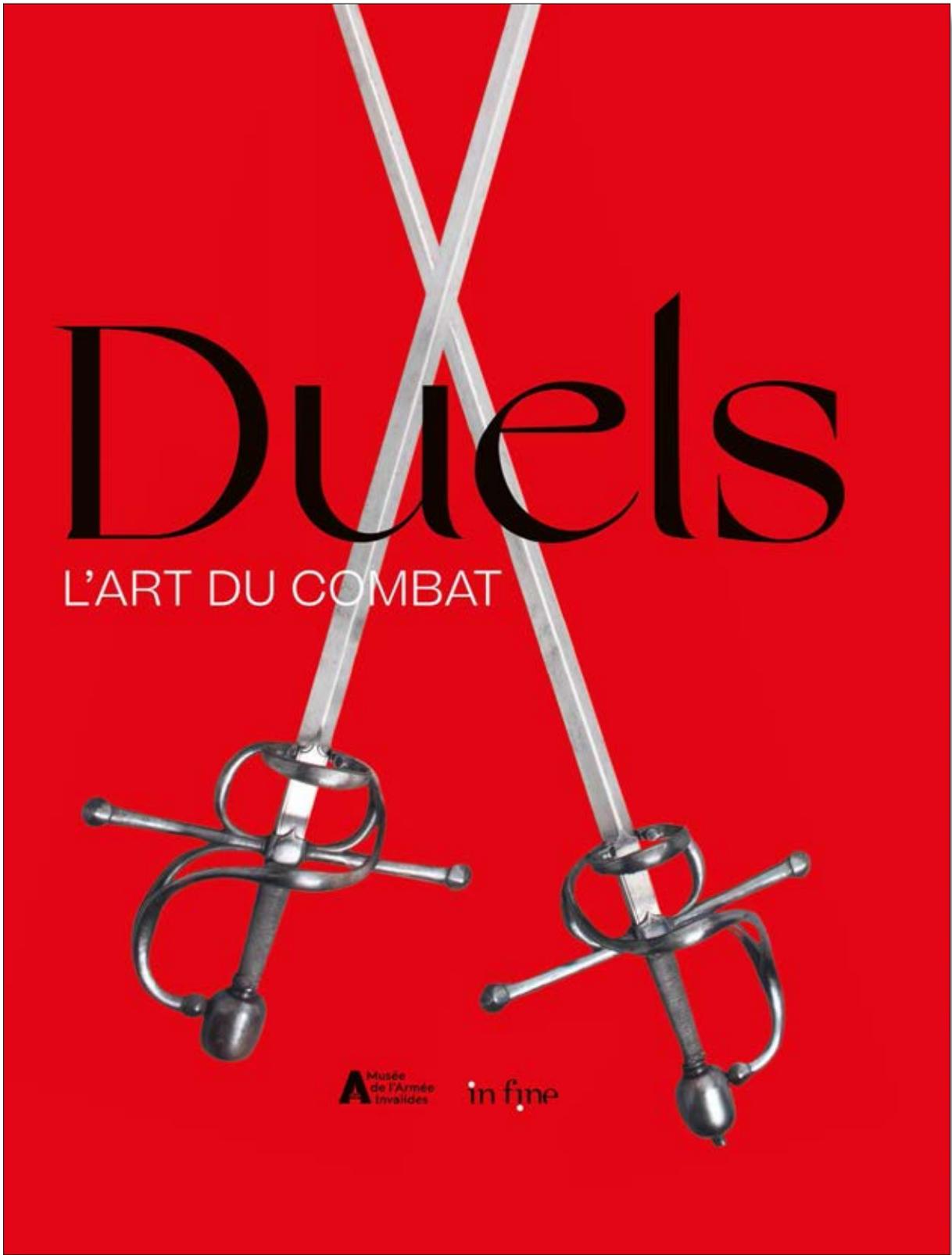
DUELS

L'ART DU COMBAT

Exposition réalisée avec la participation exceptionnelle de (BnF) Bibliothèque nationale de France

#Duels
musee-armee.fr

Logos: République Française, CLC, netec, LEPAPE, MEINDL, Le Point, connaissance des arts, L'Écho de l'histoire, mesurages, etc.



Duels

L'ART DU COMBAT

Musée
de l'Armée
Invalides

in fine

in fine
ÉDITIONS D'ART

Pour toute demande de renseignements ou de service presse :

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr